

## Concrétiser votre projet de création ou reprise d'entreprise

**Vous accompagner dans la mise en place de votre projet et le suivre à vos côtés**

### Vos besoins

- S'assurer de la viabilité, de la rentabilité de votre projet
- Etre conseillé pour le réussir
- Etre accompagné à chaque étape
- Réaliser le prévisionnel commercial et financier (business plan)
- Pouvoir présenter des prévisions fiables à votre banquier
- S'assurer de la pérennité de votre entreprise

### Nos réponses

- Bénéficier de rendez-vous sur mesure pour faire avancer votre projet
- Réaliser un diagnostic de votre projet
- Vous aider à établir votre business plan
- Vous accompagner dans toutes les étapes jusqu'à la création ou reprise de votre entreprise (formalités)

### En option

- Rencontrer des experts de l'entreprise (banquier, notaire, avocat, expert-comptable, assureur...)
- Participer aux petits déjeuners "experts" de la CMA Isère



### Les +

- Approfondir votre projet de création reprise d'entreprise
- Elaborer votre prévisionnel financier avec l'appui d'un conseiller
- Obtenir plus facilement des financements
- Etre épaulé

### Pour qui ?

Créateur ou repreneur d'entreprise

### Durée

10 heures d'accompagnement individuel

### Intervenants

Conseiller de la CMA Isère spécialisé dans la création ou la reprise d'entreprise

### Tarif

"Je lance mon projet" est entièrement pris en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le FSE et la CMA

#### Renseignements et inscription :

Tél : 04 76 70 82 09

[www.cma-isere.fr](http://www.cma-isere.fr)



Ce projet est co-financé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » - 2014 -2020